

**MAIRIE DE SAINT-VINCENT-  
RIVE-D'OLT**



A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n° **DP0462962600005**

Déposé le : **27/04/2026**

Adresse des travaux :  
**0242 route DE LABOUYSSSE 46140 SAINT-  
VINCENT-RIVE-D'OLT**

Cadastré : **AM-0445, AM-0450**

Affaire suivie par :  
CCVLV /Service ADS  
**05-65-36-06-06**

## **Déclaration Préalable DOSSIER IRRECEVABLE**

Madame BEZIO FABIENNE  
852 Rue de Seine  
77350 Boissise-la-Bertrand

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre demande citée en objet a été enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Toutefois, je ne peux entreprendre l'instruction de cette demande car elle est **irrecevable** pour le motif suivant :

- le projet consiste à la construction d'une terrasse de plus de 40 m<sup>2</sup> avec un escalier. Celui-ci dépassant les 40 m<sup>2</sup> en zone U autorisé, conformément à l'article R. 421-17 f du Code de l'urbanisme, un permis de construire doit être déposé.

En conséquence, il vous appartient de déposer un Permis de Construire à l'aide du cerfa n°13406 dûment complété ainsi que les plans qui doivent l'accompagner, soit en version papier en Mairie, soit par voie dématérialisée sur le Portail Usager de l'Urbanisme : <https://portail-usager.sirap.com>

Il est conseillé de prendre préalablement l'attache du CAUE du LOT pour un conseil gratuit d'Architecte (tel :05-65-30-14-35)

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT, le 07 mai 2026

La Maire, Madame Véronique LABRANDE

n° DP0462962600005

